# Audio-guide exposition

**« La parole de l’État, miroir des Époques »**

**Audioguide n°4**

**Petit écran, grands discours**

Avec la Ve République, les allocutions officielles sont de nouveaux outils pour s’adresser aux citoyens.

Au début de la V e République, la télévision s’installe comme un média populaire au sein des foyers français. En 1958, le nombre de téléviseurs en France atteint le million, faisant de ce médium un nouvel outil clé pour la communication publique.

Sur les canaux télévisés de la RTF puis de l’ORTF, le président expérimente une adresse plus directe, véritable opportunité de recréer du lien, de la clarté et de la confiance.

**La télé, « magnifique instrument de soutien de l’esprit public »**

À son arrivée au pouvoir, le général de Gaulle prend conscience de l’importance de la télévision. Il se saisit de cet outil qui permet de prendre place dans le salon des Français. Ce jeune médium se met alors à rythmer la vie politique. La première allocution télévisuelle a lieu le 27 juin 1958.

**1958 : les symboles consacrés**

Le drapeau tricolore, la Marseillaise et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » sont consacrés par l’article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958. Curieusement, alors qu’ils auraient pu renforcer le caractère solennel de ces prises de parole télévisées, les emblèmes nationaux n’y sont que rarement mis en avant.

**De l’intendance à l’indépendance télévisuelle**

À la fin des années 1960, la population française fait entendre sa voix et réclame une information libre et ouverte dans l’audiovisuel.

L’affiche « Libérons l’ORTF » de l’Atelier populaire, tout comme celle de Jean Effel « Pas de rectangle blanc pour un peuple adulte », publiées en 1968 illustrent parfaitement cette contestation. Pour incarner ces revendications, le dessinateur Jean Effel choisit de bâillonner Marianne à l’aide d’un rectangle blanc, symbole des programmes signalés par l’ORTF comme « dangereux ».